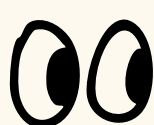


# POLITIQUE DE VALORISATION ET D'AMÉLIORATION DE LA LANGUE

## aussi appelée **PVAL**



Coup d'œil sur **tes responsabilités** en matière de valorisation et d'amélioration de la langue

### **1** Je maîtrise suffisamment le français

J'ai une connaissance assez fonctionnelle de la langue pour mes études collégiales **ou** je m'engage à utiliser les ressources mises à ma disposition pour y arriver.



### **2** Je communique en français

Au CLA, je dois m'exprimer en français partout et avec tout le monde, peu importe le contexte\*.



### **3** Je m'exprime adéquatement en français

J'emploie un registre de langue approprié quand je communique avec mes pair(e)s ou le personnel.



### **4** Je respecte les normes linguistiques et orthographiques du français

À l'oral et à l'écrit, je respecte les normes de communication propres à chaque situation de communication de ma formation.

### **5** Je m'engage dans une démarche d'amélioration continue du français

Je m'engage dans un processus continu d'amélioration de mes compétences langagières, entre autres en ce qui concerne les normes linguistiques exigées par mon domaine d'études.



\*à l'exception des activités réalisées dans le cadre des cours de langues modernes.

## RESPONSABILITÉS DE LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE